REPUBLIQUE	TUNISIENNE	
MINISTERE	DE I TEDUCATION	BATTON

Circulaire p° 74 / 75 Emanant du Cabinet

LE MINISTRE DE L'EDUCATION MATIONALE

[[-]

HESSIEURS LES INCPECTEURS REGIONAUX DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MESDAMES ET MESSIEURS LES CHEFS DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSLIGNEMENT SECONDAIRE

FESTALES LES DIRECTRICES ET MESSIEURS LES DURECTEUES DES ECOLES NOFMALES

- // -

(_____) LJET / : Arrêt des cours dans les classes terminales en fin

REFERENCE / : Ma circulaire n° 359 / 74

- // -

Suite à ma circulaire citée en référence et compte tenu du calendrier des examens de l'Enseignement Secondaire, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les cours messeront pour les classes terminales le samedi 31 Mai 1975 à 12 M.

Je vous prie d'en informer les professeurs et les élèves intéressés.

LL SECRETAIRE D'ETAI
AUPRES DU MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

LADI ZEGHAL